L'info Com'

du Chemin des Dames

Janvier 2018 / N° 9

CIRCUIT des Villages disparus

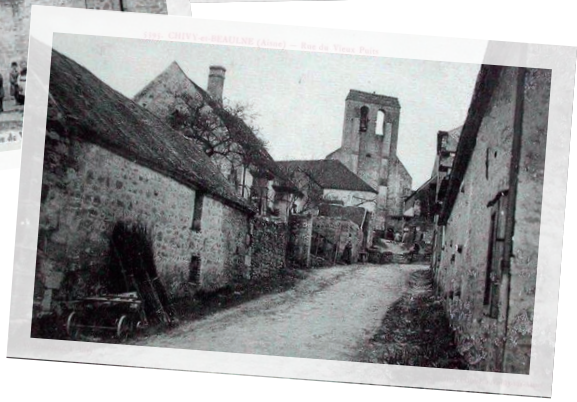

Le journal de la Communauté de Communes

Edito

Nouvelle année, nouvelles compétences, nouvelles contraintes, nouvelles dépenses.

En ce début d'année 2018, la Communauté de Communes du Chemin des Dames doit assumer une nouvelle compétence, la **GEMAPI**.

Cette compétence nous contraint à de nouvelles dépenses qui se traduiront par une nouvelle ligne sur votre feuille d'impôts, la taxe GEMAPI. Cette compétence regroupe en vérité deux obligations, la première étant la Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), la seconde, la Prévention des inondations (PI).

Dès 2019 nous allons aussi devoir assurer le financement de 50% du coût du développement de la fibre sur notre territoire le reste est à la charge des communes.

Nous allons, sous réserve de convention avec la Région, maintenir les aides aux entreprises ; en effet, l'application de la loi NOTRe a confié la compétence économique aux régions.

Nous allons aussi continuer à entretenir les terrains de sport, apporter une aide à l'entretien des chemins et au fleurissement des communes, poursuivre la rénovation du petit patrimoine des communes.

Il est aussi nécessaire de vous rappeler que 50 % de notre budget est destiné à la collecte des ordures ménagères.

Nos marges de manœuvre sont faibles, mais nous souhaitons pouvoir gérer les deniers publics au plus juste.

L'année 2018 sera aussi l'année du centenaire de la fin de la grande guerre, comme en 2017, soyez nombreux à commémorer cet évènement, notre devoir est de ne pas oublier ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté.

Nous sommes le petit poucet de cette grande Région. Œuvrons ensemble pour notre maintien afin que nous ne soyons pas intégrés dans une grande collectivité difficile à gérer avec la perte d'une gestion familiale de proximité.

Je profite de cette plume pour souhaiter à toutes les familles de nos trente communes une très belle année 2018, que celle-ci voit se réaliser tous leurs vœux et vos projets, bien entendu en vous préservant de toute maladie et vous conserve une excellente santé.

Le Président de la CCCD
Jean paul COFFINET

Communauté de Communes du Chemin des Dames

30 communes

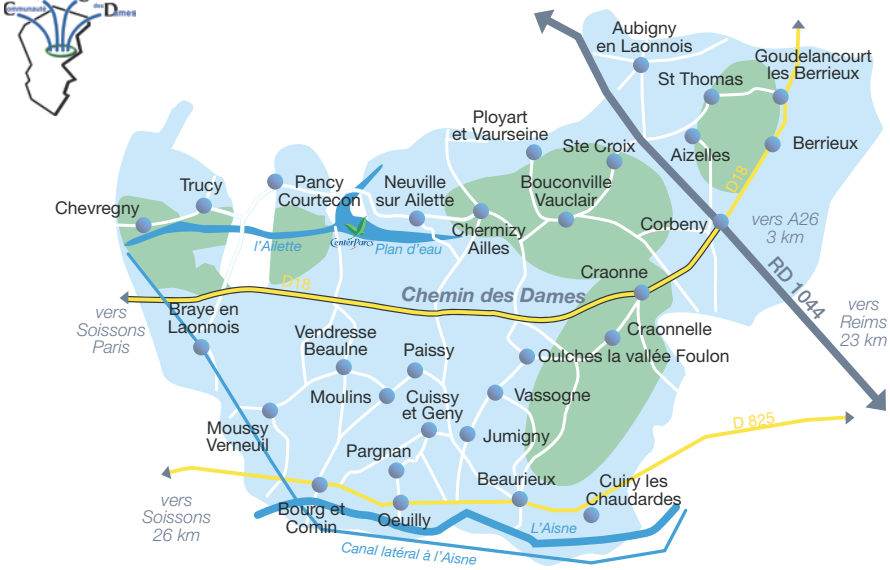

Sommaire

P. 2 Edito
P. 3-5 Environement
P. 6-7 Tourisme
P. 8-9 Economie - Cadre de vie
P. 10 Service à la population
P. 11 Calendrier nature
P. 12 Les dates à retenir

Communauté de Communes du Chemin des Dames
1, rue de l'église
02160 CRAONNE
Tél. : 03 23 22 69 72
Fax : 03 23 22 88 58
E-mail : c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr
www.cc-chemindesdames.fr
http://www.facebook.com/cccd02

LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

En 40 ans notre production de déchets a été multipliée par deux.
Sur notre territoire, **nous jetons jusqu'à 188 kg de déchets par an et par personne**.

Face à cette consommation massive qui génère le gaspillage des ressources naturelles, la pollution et l'augmentation des coûts de traitement, il est temps d'agir pour réduire le contenu de nos poubelles en :
- consommant des produits peu emballés ou écolabellisés,
- prolongeant la durée de vie des produits, en les réparant ou en les donnant
- compostant les biodéchets pour limiter les collectes et l'enfouissement.

Pour diminuer le coût par habitant : TRIEZ

Une question, un problème, un bac détérioré, un bac plus grand, un bac supplémentaire ...
Appeler le SIRTOM : 03 23 26 80 00

GEMAPI
LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS DES INONDATIONS

Les inondations constituent un risque majeur sur notre territoire. Elles occasionnent chaque année des victimes et des dégâts aux coûts importants à supporter par la société. De plus il est avéré que le réchauffement climatique va augmenter la fréquence de ces phénomènes extrêmes, dont les inondations.

La gestion de ces risques se faisait notamment avec des digues pour maitriser l'eau. Faute d'efficacité, c'est maintenant dès la source qu'il faut agir : en favorisant l'infiltration, en restaurant les zones humides, véritables éponges qui retiennent l'eau quand il y en a beaucoup et la rendent en période de sécheresse.

La loi MAPAM du 27 janvier 2014 crée une compétence dite « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui comprend les missions obligatoires 1, 2, 5, 8 de l'article L211-7 du code de l'environnement, à savoir :

1) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
2) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès,
5) la défense contre les inondations et contre la mer,
8) la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines.

A compter du 1er janvier 2018, cette compétence devient obligatoire pour les communes. Cependant, les EPCI à fiscalité propre dont les communautés de communes exerceront de plein droit cette compétence en lieu et place de leurs communes membres.

Sur notre Communauté de Communes, il existe deux bassins versants et donc deux syndicats distincts, celui de l'Ardon et l'Ailette et celui de l'Aisne non navigable.
La Communauté de Communes du Chemin des Dames va leur transférer la **GEMA**, gestion des milieux aquatiques (1,2,8),c'est à dire l'entretien des rivières, et notamment la gestion des zones humides. Quinze communes sont déjà adhérentes, les quinze autres vont les rejoindre.

Pour la **PI** (prévention des inondations), nous allons transférer cette compétence à l'Entente Oise Aisne. Ce syndicat existe depuis 1968. Il est constitué par 5 départements pour lutter contre les inondations. Son périmètre est suffisamment vaste pour être efficace sur cette thématique. Les compétences sont reconnues. Nous sommes dans une région à risques. L'Aisne actuellement est en crue et de nombreux villages sur notre territoire sont confrontés à des inondations et des coulées de boue. **En se donnant les moyens, nous pouvons y remédier !**

Cette loi se veut solidaire entre les territoires amont-aval, dans la gestion et la protection contre les inondations. La pluie qui tombe dans notre village s'écoule bien quelque part, et si nous ne sommes pas directement touchés, d'autres le seront. Elle veut également éviter les zones blanches, sans aucune gestion jusqu'à maintenant. Certains, depuis des années, entretiennent leur cours d'eau alors que d'autres ne l'ont jamais fait. Tout le monde de par cette contribution devra s'y mettre.

Le financement de cette GEMAPI, évoqué par le président dans son éditorial, se fera par une taxe. C'est évidement le revers de la médaille, mais cette loi vise avant tout la prévention qui est bien souvent moins onéreuse que l'indemnisation des catastrophes.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La réhabilitation de l'assainissement non collectif est une compétence optionnelle de la communauté de communes. Elle deviendra sans doute obligatoire avec la loi Notre en 2020.

Une estimation réalisée avec les chiffres de la SAUR, **au 31 décembre 2015**, montrait que **96 % des installations contrôlées étaient considérées comme non conformes**.

Sur nos 30 communes, 6 ont des situations plus préoccupantes sur le milieu naturel avec un enjeu sanitaire et environnemental important.

Elles sont classées prioritaires par l'agence de l'eau et donc peuvent bénéficier de subventions importantes. C'est donc dans ces villages que la réhabilitation, malgré la complexité, avance le plus.

AVANCEMENT DES DOSSIERS DES COMMUNES PRIORITAIRES

St Thomas : les travaux vont débuter en 2018.

Aizelles : les études sont terminées. La demande de subventions pour les travaux va suivre ainsi que peut-être les premiers travaux.

Craonne : la demande de subventions est faite, les études suivront.

Craonnelle : l'enquête publique pour la réactualisation en zonage individuel se termine. La demande de subventions pour les études suivra.

Aubigny : la réactualisation du schéma directeur pour le choix de l'assainissement non collectif est en cours.

Sainte-Croix : le dossier suit son chemin, les études sont faites. Une fois le pluvial en place, les travaux pourront être envisagés.

Pour ces villages, il ne faut pas perdre de temps car, pour l'Agence de l'eau, le 10ème programme se termine. Il lui sera difficile, voire impossible de laisser tomber ceux qui ont commencé des démarches qu'elle-même a financées.

Ce classement « prioritaire » est important de par les aides qu'il apporte. C'est un véritable levier. D'autres villages pourront en bénéficier mais actuellement l'agence de l'Eau Seine Normandie élabore son onzième plan et nous n'avons aucune indication sur ce futur classement.

Pour les communes qui ne sont pas considérées comme prioritaires, la communauté de communes propose une subvention de 10 % pour les travaux de réhabilitation.
Quatre foyers en 2017 ont profité de cette aide.
Renseignements à la communauté de communes du Chemin des Dames
03.23.22.76.30 ou par mail nhachet.cccd@orange.fr

LES VILLAGES DISPARUS

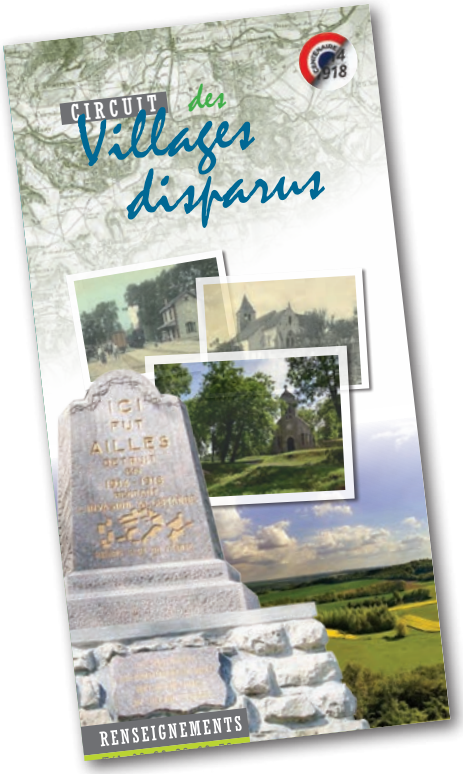

NOUVEAU CIRCUIT A DÉCOUVRIR

Sur le Chemin des Dames, plusieurs villages ont été complètement détruits au cours de la grande guerre. Après l'armistice, certains ont été classés en «zone rouge» car inhabitables et incultivables. Entre reconstruction et disparition, tous n'ont pas connu le même destin.

Depuis la célèbre route touristique du Chemin des Dames, laissez vous guider par la signalétique spécifique et revivez l'histoire de ces 8 villages grâce aux différents panneaux d'interprétation qui retracent leur passé. Des descriptifs d'avant-guerre à la présentation de personnages emblématiques en passant par des faits historiques, vous découvrirez entre autre pourquoi, encore aujourd'hui, la plupart des communes du Chemin des Dames portent des noms composés.

Partez à la découverte des villages disparus du Chemin des Dames et revivez le destin tragique de ces lieux de mémoire. Sur chaque site, un panneau d'information retrace leur passé

CIRCUIT ROUTIER

Une version vélo de ce circuit sera disponible en 2018 !

Distance 35km

Temps de visite 1h à 4h

Suivez le jalonnement routier sur la RD 18 (lignes latérales bleues)

OÙ SE PROCURER LA PLAQUETTE ?

- A télécharger sur le site de la Communauté de Communes du Chemin des Dames www.cc-chemindesdames.fr
- A la Communauté de Communes du Chemin des Dames 02160 CRAONNE , à la caverne du dragon, à l'office du tourisme de Laon
- Par mail c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr

DU CHEMIN DES DAMES

Sillonnez les villages et visitez celui de Chivy (en contrebas de Cerny en Laonnois), la Communauté de Communes du Chemin des Dames y a entrepris un programme de mise en valeur. Au milieu des vestiges, des œuvres LANDART rappellent la vie d'antan.

Le LANDART ? Le landart est un courant artistique composé d'artistes de différents pays, utilisant diverses techniques mais ayant en commun l'idée que l'art et la nature sont indissociables. Les œuvres sont le plus souvent à l'extérieur. Les artistes tentent de trouver des moyens d'expression qui dépassent les limites de la peinture traditionnelle. C'est le paysage en tant que tel qui devient objet d'art.

Source : collection privée

Source : Mme CAILLEZ

Courtecon

Crédits photos : CRD02

Le 9 septembre 2017, à l'occasion des commémorations du Centenaire, la Communauté de Communes du Chemin des Dames a inauguré ce nouveau circuit.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Des subventions, primes et prêts peuvent être mobilisés ! Une information complète sur la rénovation de l'habitat et la maîtrise énergétique.

VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ? VENEZ VOUS RENSEIGNER !

PERMANENCE LE 3ÈME MERCREDI DU MOIS À LA BIBLIOTHÈQUE DE CORBÉNY

Contact :
SOLIHA Aisne
32 rue Marcelin Berthelot - 02000 LAON
Tél: 03.23.26.73.50 - contact.aisne@soliha.fr

ARTISANS- COMMERCANTS-PROFESSIONNELS DE SANTE

Le service Economie de la Communauté de Communes du Chemin des Dames avec le concours d'Initiative Aisne accompagne les créateurs d'entreprises.
Vous avez un projet ? contactez-nous :

INITIATIVE AISNE

Service Economie : Lucie Gervois
Tél: 03.23.79.86.05

Initiative aisne

Ils ont choisi la ruralité pour venir s'installer.
Bienvenue à eux !

Elite WELDER
2 ferme Saint Jean - 02820 Aubigny en Laonnois
Activité : Soudure, chaudronnerie, tuyauterie

SAFRAN axonais
17 rue principale - 02820 BERRIEUX
Activité : producteur de safran, visites de l'exploitation sur demande

SNC Mon plaisir
2 rue du général de Gaulle - 02160 BEAURIEUX
Activité : Café, tabac, restauration rapide

Chèvrerie des Inchères
rue des grèves - 02160 BOURG ET COMIN
Activité : fromagerie, vente à la ferme, visites et alimentation des chevreaux le samedi

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

EVOLUTION DE LA COUVERTURE FTTH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES

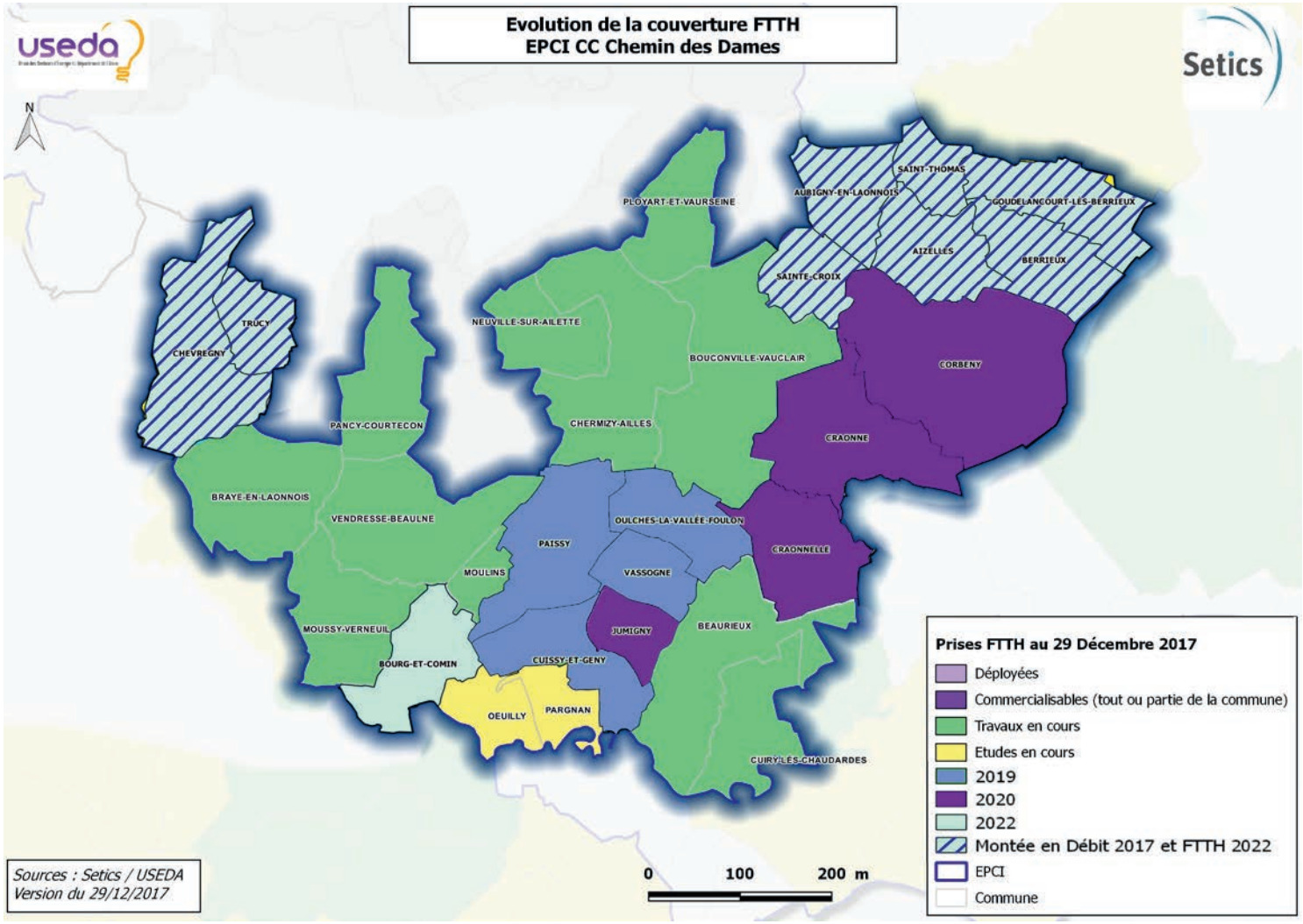

AMÉNAGEMENT DU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES.

Les travaux de réhabilitations de l'ancienne école de Craonne se poursuivent.
1ère phase : La toiture et la pose des huisseries sont terminées.
Financement CDDL avec le conseil départemental de l'Aisne - DETR avec l'Etat
En 2018, un appel d'offres va être lancé pour l'aménagement intérieur.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'AISNE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES LE CHEMIN DES BAMBINS

SERVICE GRATUIT

• POUR LES PARENTS :

- information et orientation dans le mode d'accueil de votre enfant
- mise à disposition de la liste des assistants maternels
- informations sur les aides financières

• POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES :

- information sur vos droits et devoirs
- soutien et accompagnement dans votre profession
- renseignements sur la démarche d'grément

• POUR LES JEUNES ENFANTS :

- temps d'animation pour les 0-3 ans accompagnés de leur assistant maternel ou membre de la famille

Contact : Communauté de Communes du Chemin des Dames 02160 CRAONNE
Anaïs Juillart - 06.78.32.48.43 - ram.cccd@orange.fr

CAP LOISIRS

La Communauté de Communes du Chemin des Dames propose tout au long de l'année des animations pour vos enfants :

- Accueil de loisirs durant les petites et grandes vacances pour les 4-12 ans
- Activités ados 12-16 ans : - sorties ados le samedi - séjour de 5 jours multi-activités en juillet - semaine multisports en juillet

Contact : Communauté de Communes du Chemin des Dames 02160 CRAONNE
03.23.22.69.72 - c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr

SERVICE GRATUIT

PLATE FORME INFORMATIQUE

La Communauté de Communes du Chemin des Dames vous propose :

- de l'initiation à l'informatique, tablettes, et smartphones
- accompagnement aux démarches administratives en ligne (carte grise - permis de conduire - passeport - impôts...
- retouche photos, montage vidéo
- aide à la réalisation de CV - - Inscription Pôle Emploi...

Lieu d'accueil : Salle Picardie en Ligne à Beaurieux & bibliothèque de Corbény
Contact : 03.23.25.63.42 picardie-en-ligne-beaurieux@laposte.net

En partenariat avec la maison de la nature et de l'oiseau de Neuville sur Ailette, et le conservatoire des sites naturels, la Communauté de Communes du Chemin des Dames vous donne la possibilité de découvrir la biodiversité de son territoire

LES SORTIES NATURE DE LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'OISEAU

27 janvier : Oiseaux **«Les migrateurs de l'Ailette»** à 9h30 à Neuville sur Ailette
24 février : A vélo **«Rando à vélo»** à 8h30 à Cap Aisne
30 mars : Rapaces Nocturnes **«La nuit de la Chouette»** à 21h à Neuville sur Ailette
13 avril : Grenouilles et Tritons **«Les amphibiens de l'ailette»** 21h à Neuville sur Ailette
21 avril : Insectes aquatiques **«La vie grouillante de la mare»** 14h-16h à Neuville sur Ailette
12 mai : Flore **«Des plantes au bord des chemins»** 14h-16h à Neuville sur Ailette
26 mai : Libellules **«Des eaux aux airs»** 14h-16h à Neuville sur Ailette
16 juin : Cusine **«Les plantes sauvages passent à la casserole»** 14h-16h à Neuville sur Ailette
7 juillet : Aquarelle **«Des pinceaux et des plantes»** 14h-16h à Neuville sur Ailette
27 juillet : A pied **«La voie verte au clair de lune»** 21h à Neuville sur Ailette
12 octobre : En canoë **«La roselières des aurores»** 8h30 à Cap Aisne

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
Maison de la nature et de l'oiseau
02860 Neuville sur Ailette
03.23.23.87.81
maison_nature@yahoo.fr
www.maisondelanaturetedeloiseau.fr

LES SORTIES DE LA RÉSERVE NATURELLE DES COTEAUX DU CHEMIN DES DAMES

Réserve Naturelle
COTEAUX DU CHEMIN DES DAMES

17 mars : «Opération Hauts-de-France Propres !» à 9h30 à Beaurieux
2 & 3 juin : «Rendez-vous au jardin des Poilus» à Paissy
10 juin : «A la croisée des patrimoines de Montchâlons» à 15h à Montchâlons
24 août : «Une nuit parmi les chauves-souris» à 20h à Aizelles
01 septembre : «Rando nature sur le Chemin des Dames» à 10h à Chermizy-Ailles
08 septembre : «Le Savart fait son chantier» à 09h30 à Trucy

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
Conservatoire des sites naturels
03.22.89.63.96
contact@conservatoirepicardie.org
www.conservatoirepicardie.org

Conservatoire d'espaces naturels Picardie
Région Hauts-de-France

Les dates à retenir

CENTRE DE LOISIRS / 4-12 ANS

La Communauté de Communes du Chemin des Dames accueille vos enfants durant les vacances scolaires dans les **locaux du groupe scolaire Fernand Léger de Bourg et Comin** pour des activités manuelles, ludiques et des sorties pour le plaisir de tous.

Vacances d'hiver 2018
Du 26 février au 2 mars en journées complètes : 9h30 à 17h30
Du 5 mars au 9 mars en ½ journées : 13h30 à 17h30

Vacances de printemps 2018
Du 23 avril au 27 avril en journées complètes : 9h30 à 17h30
Du 30 avril au 4 mai en ½ journées : 13h30 à 17h30

Vacances d'été 2018
Du lundi 9 juillet au 3 août en journées complètes : 9h30 à 17h30

TARIFS
65 € par semaine en journée
25 € par semaine en ½ journée

TARIFS avec aides CAF
41 € par semaine en journée
17 € par semaine en ½ journée

Bons MSA et chèques vacances acceptés
Tarifs dégressifs pour les fratries
Circuit bus - restauration

Renseignements au 03.23.22.69.72 ou par mail c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr

SAMEDI 16 JUIN 2018 : VAUCLAIR EN MUSIQUE
10ème Edition : Une date à ne pas manquer !!!

Les ruines de l'abbaye de Vauclair vibreront au son de la musique pour un moment d'émotion...
concerts et spectacles à découvrir au cours de la soirée
zoom en images sur Vauclair 2017

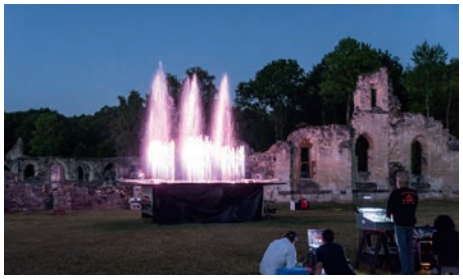

Bulletin n°9 - Janvier 2018
Communauté de Communes du Chemin des Dames – 1 rue de l'église
02160 CRAONNE – 03.23.22.69.72 – ISSN 22.58-3033
Site Internet : www.cc-chemindesdames.fr
Email : c.c.chemin.des.dames@wanadoo.fr
Directeur de publication : Jean-Paul COFFINET
Réalisation texte : Commission Animation Culture Communication Jeunesse
Conception impression : Alliance Partenaires Graphiques

facebook